



## SYNDICAT MIXTE OUVERT DE LOGEMENT SOCIAL DES CÔTES D'ARMOR

## Séance d'Installation du Comité syndical Séance du 4 octobre 2021

Election du Vice-Président du Comité syndical - Délibération n°2

Les membres désignés par les collectivités constitutives du Syndicat Mixte Ouvert se sont réunis à l'Hôtel du Département, dans l'hémicycle René Pléven.

<u>Présentes</u>: Véronique CADUDAL, Sylvie GUIGNARD, Martine HUBERT, Nadège LANGLAIS, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

VU l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social des Côtes d'Armor en date du 25 mars 2021 ;

VU l'installation du Comité syndical du Syndicat Mixte Ouvert ;

VU la délibération n°1 relative à l'élection de la Présidente ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

## APRES AVOIR ENTENDU LA CANDIDATURE A LA VICE-PRESIDENCE DE :

- Madame Martine HUBERT

ELIT à l'unanimité des membres du Comité syndical, Madame Martine HUBERT, Vice-Présidente du Comité syndical.

La Présidente du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social des Côtes d'Armor

Gaëlle ROUTIER